



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB - 11.10.2018

Numéro de publication: HR02-1004474921

Canton: VD

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Climber Capital SA, Nyon

Climber Capital SA

Grand-Rue 15

1260 Nyon

IDE: CHE268729084

Forme juridique: Société anonyme

Siège: Nyon

Jusqu'ici

la société a pour but tous conseils en matière de gestion de fortune, d'investissements, d'opérations financières ainsi que d'acquisition et gestion de participations (pour but complet cf. statuts).

Climber Capital SA, à Nyon, CHE-268.729.084 (FOSC du 28.05.2018, p. 0/4252535). Statuts modifiés le 10 septembre 2018. Nouveau but: la société a pour but de fournir des services de gestion de fortune et de conseil en investissements pour les investisseurs privés et institutionnels et des services de gestion et de distribution de placements collectifs de capitaux; par ailleurs, la société peut fournir des conseils en matière d'opérations financières ainsi que d'acquisition et gestion de participations (pour but complet cf. statuts). Augmentation ordinaire du capital-actions. Nouveau capital-actions entièrement libéré: CHF 200'000, divisé en 2'000 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Bachmann Laurent, qui est nommé vice-président, signe désormais collectivement à deux. Balmer Matthieu signe désormais collectivement à deux. Nouvel administrateur avec signature collective à deux: Zagolin René, de Biel/Bienne, à Nyon. Signature collective à deux est conférée à Geiger Marc, de Genève, à Chêne-Bougeries, sous-directeur.

La mutation de l'entité juridique mentionnée a été effectuée dans le registre du commerce.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 17947 du 08.10.2018

Office cantonal du registre du commerce responsable:

Registre du commerce du Canton de Vaud

Précédente publication dans la FOSC:

Date de la publication dans la FOSC : 28.05.2018